

REVALORISATION DU BIEF JACQUET DANS LE BOURG D'AIGRE (16) TRAVAUX REALISES PAR LE SIAHBAC

Le bief Jacquet est un petit cours d'eau affluent de l'Aume, issu de sources présentes aux alentours d'Aigre. Il traverse le centre bourg.

Dans sa partie urbaine, le cours d'eau a un aspect relativement altéré.

En effet, la largeur d'écoulement ainsi que son débit entraînent une homogénéité du cours d'eau dans tous les domaines (substrat vaseux, écoulements lents, eutrophisation en été). Emmuré, le cours d'eau ne possède pas ou très



peu de ripisylve, ce qui accentue l'appauvrissement du milieu. Il est donc considéré comme un simple caniveau, totalement oublié du public.

Depuis 2009, le SIAHBAC a lancé un programme septennal d'actions visant à pallier ces problèmes sur certains tronçons de cours d'eau choisis en fonction de différents critères. Le bief Jacquet n'a initialement pas été ciblé par ce programme, pourtant, une intervention est finalement apparue comme inévitable.

Maître d'ouvrage : SIAH Bassin Aume Couture

Dates des travaux : Avril à Mai 2012





Présentation des objectifs des travaux effectués :

Il s'agissait lors de ces travaux de briser l'homogénéité générale du cours d'eau (gabarit, substrat, écoulement, habitats...). L'action visant aussi à assurer la bonne circulation des eaux en créant un chenal d'étiage par la réduction de la largeur d'écoulement à l'intérieur du bief. Enfin, le syndicat a vu dans ces travaux une opportunité pour valoriser son action et communiquer auprès de riverains au cœur du bourg en améliorant le cadre de vie d'un point de vue paysager.

Descriptif technique:

Création de banquettes végétalisées dans le lit du cours d'eau (mélange de terre et de pierre enfermé dans un géofilet), apport de substrat adapté aux cours d'eau de 1^{ère} catégorie (graviers, blocs), plantation d'hélophytes et d'arbustes d'ornement. Le travail a été réalisé avec le personnel du syndicat et une entreprise pour la livraison et la disposition des matériaux.

Etat des lieux avant / après :

Avant : hauteur d'eau homogène et vitesse d'écoulement quasiment négligeable dès le printemps, substrat vaseux et homogène, eutrophisation du milieu, absence de ripisylve, esthétique très altérée.

Après : réactivation de zones d'eau courante, diversification du substrat, décolmatage du fond du lit, diversification du gabarit, mise en place d'une ripisylve, création d'habitats faunistiques, plus value

esthétique.





Achat de terre en carrière	1 146 €	Achat de plants	182 €
Géotextile	1 155 €	Main d'œuvre entreprise	4 784 €
Outillage	144 €	Total	7 411 €TTC

Informations sur les aspects administratifs et financiers du projet :

Ces travaux ont fait l'objet d'un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau et d'une étude d'impact simplifiée pour Natura 2000 (le cours d'eau n'étant pourtant pas en zone Natura 2000). Concernant les financeurs, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Conseil Régional Poitou-Charentes ont participé au financement de cette action à hauteur de 80%.

Documents utilisés qui seraient disponibles sur demande :

Photos du secteur, diaporama pour réunion publique, simulation de travaux...

Présentation des impacts observés depuis les travaux :

Une ripisylve fournie s'est mise en place, les écoulements se sont diversifiés, une faune intéressante est de retour. Par ailleurs, les travaux ont redonné une allure de cours d'eau au bief (bruit de l'eau, écoulement, végétation, faune...).

Type de suivi: Suivi photo avant et après les travaux et IBGN (résultats pas encore réceptionnés).

Commentaires:

Un camion et une pelle sont nécessaires, il faut donc bien choisir les dates de travaux en tenant compte de l'activité communale (marché, circulation publique...) et il est très important de bien prévoir les accès au chantier. Posséder un fournisseur de matériaux disponible et à proximité est un avantage car l'estimation du volume à apporter est difficile à quantifier. Le chantier étant à la vue du grand public, une réunion préalable expliquant l'intérêt des travaux est importante. Dans ce cas, travailler sur l'aménagement paysager et l'esthétique a été porteur.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR: Julien BLANCANT- 05 45 21 01 91- 06 78 77 88 86 - siahbac@orange.fr

Maison de l'eau, le bourg, 16140 Saint Fraigne,

Elu référent : Monsieur Franck BONNET (Président) - Maison de l'eau, le bourg, 16140 St-Fraigne.